

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 21
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 10

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-sept et le 12 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 06 juillet, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, MME MICHELE CHAVE, MME KATY COLDER, MME ISABELLE GODEAS, M.JOËL FEULLERAT, M. FREDERIC COMBE, M. DENIS MOLET, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. GILLES HOURQUET, M.ERWAN DANIEL,

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME VALERIE QUONIAM-DOUREL (Pouvoir donné à M. FREDERIC COMBE), M. DAVID ROFE (Pouvoir donné à MME KATY COLDER), M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), MME NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à M.JOËL FEULLERAT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M. LAURENT ROUX), M. DOMINIQUE GIRONNET (Pouvoir donné à M. PHILIPPE BAUMLIN), MME CHRISTINE GENNARO-SAINT (Pouvoir donné à MME BRIGITTE CABANES-MURITH), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN),

**Etaient absents excusés** : M.PATRICE ETAVE, M. NICOLAS COSTES

FREDERIC COMBE a été élu secrétaire de séance

### **DÉLIBÉRATION n°2017/81**

#### **Objet : Subvention en faveur de l'association « Ori Heitiare Tahiti »**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le versement d'une subvention de 160 euros en faveur de l'association ORI HEITIARE TAHITI suite à la demande de son Président, Monsieur EDDY ETAETA.

En effet, ce dernier par courrier, en date du 20 avril 2017, sollicite l'aide de la Municipalité afin de bénéficier d'un soutien financier pour les spectacles suivants

- La fête de la Musique le samedi 24 juin prochain,
- La tenue d'un gala de fin d'année le 30 juin prochain.

#### **Décision**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Envoyé en préfecture le 13/07/2017

Reçu en préfecture le 13/07/2017

Affiché le

13 JUIL. 2017



ID : 031-213105612-20170713-D2017\_81-DE

**Article 1**

A l'unanimité,

- D'adopter la proposition ci-dessus énoncée.

*Pour copie conforme,*

**Le Maire,  
Marc PÉRE**

Pour le Maire,  
et par délégation,  
L'Adjoint au Maire  
David ROFÉ



- Transmis le 13 JUIL. 2017

- Affiché le 13 JUIL. 2017